

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2023

**PLAN D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION INITIALE DES
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ - (N° 1799)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par

Mme Descamps, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Guy Bricout, M. Lenormand, M. Molac,
M. Morel-À-L'Huissier, M. Saint-Huile et M. Warsmann

TITRE

A la fin du titre de la proposition de loi, substituer aux mots :

« du second degré »

les mots :

« du premier et du second degrés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'inclure dans le titre de la proposition de loi les enseignants du premier degré, afin de ne pas créer un déséquilibre de formation et de recrutement entre ces derniers et les enseignants du second degré.